



Le Groupe EO2 annonce sa participation à 26% du capital dans la société Le Pacte de Giens

Malakoff, le 2 mai 2022 (18h00) - EO2 (code mnémonique : ALEO2), acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois, annonce sa participation à 26% du capital dans la société Le Pacte de Giens.

Créée en mars 2022, la société Le Pacte de Giens est détentrice d'un actif immobilier de 5 hectares situé en front de mer sur la presqu'île de Giens et d'une exploitation d'hébergement/restauration. Trois autres partenaires sont également présents au capital de la société : Language connexion, Hitzza Hitz et Dabou.

La prise de participation dans Le Pacte de Giens s'inscrit dans une stratégie de diversification stratégique et patrimoniale du Groupe EO2.

Sur le plan stratégique, en s'appuyant sur une exploitation existante (résidence hôtelière et restauration) l'ambition est de faire de ce site privilégié une référence en matière de transition et d'exploitation écologique, une véritable vitrine des activités « services énergétiques » du groupe à destination des décideurs publics, des clients et des salariés du Groupe EO2. Un espace de coworking et de formation aux services énergies renouvelables sera intégré au site, afin notamment de disposer d'un vivier de talents pour accompagner la croissance des activités commerciales.

Dans un contexte inflationniste renforcé, l'objectif est d'investir dans un actif à rendement (entre 5 et 10%) présentant un profil de risque plus faible que les activités « granulés bois ». Ces dernières restent soumises aux aléas macroéconomiques. L'investissement d'EO2 dans le projet représente 3,5 M€ financé par la trésorerie du Groupe (pour rappel au 31 août 2021 le Groupe disposait d'une trésorerie disponible de 10 M€).

À propos de la filière bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.

En représentant 47% de l'offre d'énergie renouvelable, le bois-énergie en est la première source en France. Le rôle du bois énergie est déterminant pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie européenne en matière énergétique à l'horizon 2020 dont l'objectif ambitieux a été fixé à 23 % de part renouvelable. Le secteur connaît depuis une dizaine d'années une croissance à 2 chiffres qui ne devrait pas faiblir dans les prochaines années.

À propos du Groupe EO2

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la collecte du bois à l'exploitation de chaufferies, le Groupe EO2 est un acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois. EO2 associe des métiers complémentaires de conception/exploitation de chaufferies avec la production/distribution d'énergie bois. Le Groupe EO2 souhaite, dans les années à venir, développer des activités et une stratégie lui permettant de réduire son exposition aux risques liés aux aléas climatiques en développant sa position dans les services énergétiques.



Les actions EO2 répondent aux critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME et peuvent à ce titre être intégrées au sein des comptes PEA-PME et ainsi les actionnaires d'EO2 pourront bénéficier d'exonérations sur l'imposition des plus-values.



CONTACTS

Groupe E02

Grégoire DETRAUX

Directeur Administratif et Financier

gd@eo2.fr

ACTUS finance & communication

Claire RIFFAUD

Relations Investisseurs

criffaud@actus.fr

